

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SERVICES D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT D'ACTIVITÉS SPORTIVES

La société **WATTSUPFATBIKE (SARL AREDECOM)**, spécialisée dans les activités et excursions guidées en VTT, propose des services récréatifs sous la supervision de professionnels qualifiés. Toute réservation ou participation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 1 – SERVICES

1.1 Encadrement

Les services sont assurés par des moniteurs titulaires d'une licence valide pour l'enseignement du VTT selon la méthode des Moniteurs Cyclistes Français (MCF). Les activités peuvent avoir lieu dans divers environnements adaptés au niveau des participants.

1.2 Organisation et Homogénéité des Groupes

Les services peuvent être proposés individuellement ou en groupe. Afin d'assurer une expérience optimale, un niveau technique similaire est requis parmi les participants.

- Les participants sont responsables de l'exactitude des informations fournies concernant leur niveau technique lors de l'inscription.
- Si un participant n'a pas le niveau requis, **WATTSUPFATBIKE** se réserve le droit de modifier l'itinéraire ou l'encadrement. Aucun remboursement ou compensation ne sera accordé pour des différences de niveau technique.

1.3 Informations Obligatoires

Avant le début de l'activité, chaque participant doit fournir les informations suivantes :

- Nom complet, adresse e-mail et numéro de téléphone ;
- Déclaration de condition physique apte à la pratique du VTT ;
- Numéro de contact en cas d'urgence ;
- Autorisation parentale signée pour les mineurs non accompagnés.

Les inscriptions anonymes ne sont pas acceptées.

ARTICLE 2 – RESPONSABILITÉS

2.1 Obligations des Participants

- Les participants déclarent être en bonne santé et aptes à pratiquer le VTT, notamment en milieu montagneux.
- Ils s'engagent à suivre les consignes des guides et à assurer leur propre sécurité ainsi que celle des autres.

2.2 Responsabilités de WATTSUPFATBIKE

WATTSUPFATBIKE a une obligation de moyens dans l'exécution de ses services, mais pas

une obligation de résultat.

- La société ne peut être tenue responsable des accidents causés par les participants.
- Les participants sont responsables de leur propre matériel. Tout dommage au matériel prêté sera facturé au participant.

2.3 Conduite et Sécurité

Tout comportement inapproprié ou dangereux est sous la responsabilité du participant. Les réclamations pour dommages à des tiers seront facturées au participant responsable sur la base des coûts réels.

ARTICLE 3 – ASSURANCES

3.1 Assurance du Prestataire

WATTSUPFATBIKE dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les moniteurs durant leurs activités.

3.2 Assurance des Participants

Il est fortement recommandé aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant :

- La responsabilité civile envers les tiers ;
- Les frais de secours et de rapatriement ;
- Les risques liés à la pratique du VTT, notamment en milieu montagneux.

ARTICLE 4 – TARIFS, INSCRIPTION ET PAIEMENTS

4.1 Tarifs

Les tarifs sont disponibles sur le site **hey-wattsup.com** et sur les lieux de vente. Les prix incluent uniquement l'encadrement par le moniteur, sauf indication contraire.

Si un vélo est prêté gratuitement par **WATTSUPFATBIKE**, le participant doit le rendre en bon état. Tout dommage au matériel sera facturé.

4.2 Inscriptions et Paiements

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- En ligne sur **hey-wattsup.com** ou via des plateformes partenaires (par ex., Billetweb) ;
- Sur place, selon les horaires d'ouverture.

Le paiement intégral est exigé avant le début de l'activité. En cas d'indisponibilité des réseaux mobiles, un paiement en espèces peut être requis.

4.3 Pénalités de Retard de Paiement

Toute prestation non payée dans les délais impartis peut être majorée de 10 % du montant dû.

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article **L.221-28 du Code de la Consommation**, le droit de rétractation

de 14 jours ne s'applique pas aux services récréatifs fournis à une date ou période déterminée.

ARTICLE 6 – ANNULATION ET NON-PARTICIPATION

6.1 Annulation par le Client

Toute annulation doit être communiquée par écrit (par courrier ou e-mail) au moins 72 heures avant le début de l'activité.

- En cas d'annulation tardive ou sans motif médical (certificat médical requis), aucun remboursement ne sera accordé.
- Des frais administratifs de 29 € par personne inscrite s'appliqueront à toute demande de remboursement.

6.2 Non-Participation

- En cas de non-présentation ou de retard, la prestation sera entièrement facturée.
- Les activités commencées ne sont pas remboursables.

6.3 Interruption ou Annulation par WATTSUPFATBIKE

Si les conditions météorologiques ou des circonstances imprévues empêchent la réalisation de l'activité, **WATTSUPFATBIKE** proposera :

- Soit un report de l'activité ;
- Soit un avoir ou un remboursement proportionnel au temps restant.

ARTICLE 7 – EXCLUSION

WATTSUPFATBIKE se réserve le droit d'exclure tout participant perturbant l'activité ou mettant en danger la sécurité. Dans ce cas, aucune compensation ne sera due.

ARTICLE 8 – DROITS À L'IMAGE

Dans le cadre des services proposés, **WATTSUPFATBIKE** se réserve le droit de prendre des photos et vidéos des participants durant les activités guidées.

8.1 Propriété et Utilisation des Médias

En acceptant ces conditions générales, le participant (ou son représentant légal s'il est mineur) autorise expressément **WATTSUPFATBIKE** à utiliser, reproduire et publier les photos et vidéos prises durant les activités pour promouvoir les activités de la société.

Cela inclut :

- La publication sur des supports numériques (site web, réseaux sociaux, newsletters) ;
- Les supports imprimés (brochures, affiches, flyers) ;
- Les campagnes publicitaires ou autres supports promotionnels.

8.2 Utilisation Respectueuse

WATTSUPFATBIKE s'engage à respecter l'intégrité et la dignité des participants dans

l'utilisation des médias. Les images ne seront pas utilisées à des fins commerciales non liées à la promotion des activités de la société.

8.3 Droit de Retrait

Si un participant ou son représentant légal souhaite retirer son consentement après l'activité, il peut en faire la demande par écrit, en précisant les images concernées.

WATTSUPFATBIKE fera tout son possible pour cesser d'utiliser les images concernées dans un délai raisonnable.

ARTICLE 9 – LITIGES

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de litige, les parties chercheront à parvenir à une résolution amiable. Si aucun accord n'est trouvé, seuls les tribunaux français seront compétents.

ARTICLE 10 – MÉDIATION

En cas d'échec de la résolution amiable, le client peut contacter le Médiateur du Tourisme et du Voyage :

- Site web : **mediateur-consommation-smp.fr**
- Adresse : **Société Médiation Professionnelle – Alteritae, 5 Rue Salvaing, 12000 Rodez, France**